

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	5 (1979)
Heft:	2
Artikel:	Figures et défigurations du meurtre
Autor:	Fischer, Werner
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814085

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lier – méritent réflexion :

- n'est-ce pas dans nos sociétés, le pouvoir de la femme de donner la vie et le pouvoir de l'homme de donner la mort?
- quel est alors le sens d'un début de "détabouisation" de la mort dès 1975, bien au-delà du cercle restreint des intellectuels?
- par rapport au présent essai, quelle(s) signification(s) peut-on conférer au fait que l'auteur d'une réflexion sur le meurtre soit une femme?

5. Figures et défigurations du meurtre

Werner Fischer

Centre psychosocial universitaire, Genève

"La mort : c'est le meurtre." "... toute société tue pour protéger certaines vies." "Cette logique des choix sociaux des divers types de mort, il faudrait dire de meurtre, fait ainsi disparaître la notion de mort naturelle." "Que chaque mort soit un meurtre, cela commence à être su et non su".

Ce ne sont là que quelques passages parmi beaucoup d'autres qui tracent le leitmotiv dominant de l'article de B. Michel : "Figures et métamorphoses du meurtre". L'ambition de l'auteur est de démontrer que toute mort est justiciable d'une théorie sociologique construite à partir de la notion de meurtre conceptualisé sur la base des seules représentations sociales. Mais le résultat qui est présenté est soit une analyse incomplète, soit une caricature qui, tout en étant séduisante, ne relève pas moins de l'amalgame conceptuel. C'est par rapport à ces deux points que je développerai un certain nombre de remarques et de critiques de toutes celles qu'un examen plus exhaustif de l'article appelleraient.

1. La proposition que "toute société tue..." est illustrée, pour la formulation générale, par quelques points particuliers des trois premiers types et avant tout par ce que l'auteur appelle "le meurtre neutre". Que l'euthanasie, l'avortement ainsi que les actes de la médecine relèvent de la catégorie du meurtre, des auteurs classiques (dont Durkheim) l'ont affirmé depuis longtemps, en esquissant, voire en construisant des approches théoriques et empiriques qui vont nettement au-delà d'une simple définition juridique du meurtre et qui dépassent des notions aussi génériques que "la société" entendue dans un sens anthropomorphique. Peut-on, en outre, conférer à la médecine la neutralité sociale que l'auteur lui attribue implicitement? Est-elle effectivement l'instance sociale la plus importante à "prévoir et à planifier la vie et la mort"?

Beaucoup d'arguments pourraient être exposés, qui mettent en évidence que les enjeux de la vie et de la mort (de quelle vie et de quelle mort?) se situent d'abord et fondamentalement dans d'autres déterminations que médicales; ces dernières redoublant et renforçant les différenciations sociales et économiques. Quelques faits bien connus démontrent clairement que le temps de la vie, et donc la prévision de la mort, dépendent des conditions objectives, entre autres d'hygiène,

de l'existence des membres des différents groupes et classes sociales et particulièrement de l'usage, plus exactement de l'usure du capital organique et mental ainsi que des dangers et des menaces auxquels le corps est exposé.

Il en est ainsi de la mortalité différentielle et de l'espérance de vie à divers âges selon les critères de la stratification sociale dont les positions sont en corrélation étroite avec le degré d'intensité de l'utilisation du corps, des dommages qu'il a subis et des risques qu'il encourt. Le taux de la mortalité infantile, avant tout exogène, varie selon les mêmes principes. De plus, les probabilités d'accidents de travail et de circulation sont également différencierées selon des paramètres sociaux et économiques.

Sans doute pourrait-on argumenter, comme le fait implicitement l'auteur, que ces dommages que subit concrètement le corps, ou qu'il risque d'encourir, entrent dès lors dans les attributions de la médecine. Mais cela n'est vrai que partiellement, puisque des recherches concordantes montrent des différences considérables à la fois de la consommation médicale et des chances de détection d'atteinte organique grave. Il faudrait rappeler ici de manière plus circonstanciée les analyses faites quant à la morbidité subjective et à la morbidité médicalement objectivée si l'on voulait rendre compte des déterminations complexes de la position différente des membres des différentes classes sociales devant la mort. Qu'il y ait homologie des positions face à la vie et à la mort, ne signifie nullement que cette dernière puisse être conceptualisée en termes de meurtre (homicide, assassinat, etc...), puisque l'unicité du modèle causal qui produirait et l'un et l'autre ne peut être soutenue actuellement. La thèse de l'auteur aurait dû être appuyée de plus par une analyse sociologique pertinente des divers types de meutre.

2. Toutefois, on pourrait m'objecter que les critiques formulées jusqu'à présent se situent en dehors du projet de l'auteur et en-deçà de ses intentions puisqu'"il ne s'agit pas d'essayer de saisir le phénomène meurtre dans sa prétendue réalité. Considérer le meurtre d'un point de vue 'réaliste' serait naïf. Le meurtre est un produit social qui se présente sous forme d'images multiples...". Et "nous nous attacherons à mettre en évidence... des représentations différentes d'un même acte". Il est donc posé que "le concept de représentation sociale" est le lieu stratégique pour "découvrir le ou les statuts de meurtre".

L'affirmation selon laquelle il est possible d'articuler une théorie des figures du meutre à partir de ses représentations, mériterait à elle seule un long développement. Je voudrais soulever un autre point de contradiction. Si le meurtre est un produit social, on est en droit de demander dans toute la logique du modèle économique qui sont les producteurs, qui sont les biens produits et selon quels processus produit-on? La proposition théorique exige donc une analyse de ces trois plans : les meurtriers, les meurtris et les mises à mort. Or, l'article ne comporte aucune étude systématique sur ces points qui sont pourtant directement impliqués dans la formulation de la problématique.

Tout un ensemble de considérations sur les représentations et leur circulation exigerait comme fondement une recherche préalable relative à ce produit social. Ainsi les différences de représentations de l'avortement, de l'euthanasie, des

attentats terroristes, des meurtres légitimes ou passionnels renvoient directement à la problématique (qui est au cœur des analyses de Weber) du monopole de l'exercice légitime du pouvoir et des stratégies de délégation, de contestation et d'appropriation de ce monopole (dans ce cadre-ci de disposer de la vie et de la mort) et non pas à une simple "dispute du monopole de la représentation du social" et du meurtre.

Considérée de ce point de vue, l'analyse des meurtriers, des meurtris et des mises à mort mettrait à jour des différences très importantes quant à la légitimité sociale, politique des divers meurtres, quant à leurs enjeux fondamentaux et quant à leurs significations, et permettrait l'étude des stratégies concurrentes de la légitimation du pouvoir de disposer de la mort. Parce que les représentations sont composées ou sont fonction de toutes ces dimensions, on ne peut les réduire au seul meurtre et en inférer des figures typologiques.

3. Ces quelques remarques conduisent à la question plus générale : selon quelles lignes de conceptualisation sociologique pourrait-on rendre compte du meurtre, qui devrait être défini autrement que par son "appellation" juridique et par le sens commun ? Quitte à apparaître comme passiste, je mentionnerai ici, en guise d'esquisse toute provisoire, le chapitre dans lequel Durkheim examine les "rapports du suicide avec les autres phénomènes sociaux", dont ont dérivé, entre autres, tous les courants sociologiques sur la déviance et la marginalité, ainsi que les théories plus récentes sur le suicide en tant que résultat de la condamnation sociale.

S'il est vrai que l'anomie, au sens de Durkheim, "donne naissance à un état d'exaspération et de lassitude irritée qui peut, selon les circonstances, se tourner contre le sujet lui-même ou contre autrui" ("Le Suicide", p. 408), le même modèle explicatif s'applique à l'homicide et au suicide anomique ainsi que dans des conditions particulières au suicide altruiste. Cet ancrage serait d'autant plus rentable qu'il permet de situer précisément trois aspects cruciaux de la problématique du meurtre.

En premier lieu, le problème des stratégies politiques de l'éclatement à la fois du monopole et des délégations de l'exercice légitime du pouvoir, n'est qu'une formulation différente de l'anomie dont les effets sont repérables à bien d'autres niveaux du système social. Mais une telle approche nécessiterait la constitution d'une problématique sociologique dans laquelle les diverses figures de meurtre sont des résultantes spécifiques comparables à d'autres manifestations anomiques.

Deuxièmement, le meurtre en tant que violence physique avec toutes les fonctions et significations symboliques, ne constitue pas un acte à part dont la logique et les déterminations seraient tout à fait autres et particulières. Dans quelles dialectiques des processus de domination et d'impuissance est-il inséré et quels sont les mécanismes de destruction dont il participe ou par lequel, seul, le meurtrier peut s'opposer à une destruction de soi-même ? Les réponses à ces questions permettraient d'aborder la problématique des formes alternatives ou substitutives entre meurtre et suicide anomique, à condition bien entendu qu'elle se concrétise dans une recherche sur les processus concrets à l'œuvre.

..En dernier lieu, une telle problématique doit nécessairement dépasser l'opposition si commode entre individu et société, entre l'individu et le collectif. Elle pourrait être le lieu privilégié où une étude de l'individu ne glisse pas ipso facto dans le registre psychologisant ou psychanalytique qui évite soigneusement toute sociologie de l'individu pour laquelle plusieurs courants sociologiques actuels ont constitué des schèmes d'analyse.

6. Réflexions sans titre autour d'une théorie du meurtre

Louis-Vincent Thomas

Université René Descartes, Paris

S'il est exact que toute mort est violence, violence à la vie, s'il est juste – ainsi que l'entendent les anti-psychiatres de Cooper à Laing – que l'on ne meurt pas mais que l'on est tué, l'approche que Barbara Michel conduit autour du fait thanatique me semble tout spécialement pertinente; elle permet, sans aucun doute, "d'éclaircir les choix et les décisions qui commandent toute mort".

Nous nous proposons d'éclaircir cette approche en partant du langage; ce point, qui ne figure pas explicitement dans le texte de B. Michel, y aurait sa place.

Nous sommes avant tout avec les pulsions mortifères en présence d'un fait de circulation des représentations par le biais du langage : "Monsieur Hamil dit qu'on peut tout faire avec des mots, mais sans tuer les gens et quand j'aurai le temps, je vais voir". C'est ainsi que Momo (E. Ajar, "La Vie devant Soi") traduit naïvement le pouvoir du langage. Vérité incontestable, à ceci près qu'il y a des mots qui tuent, au moins symboliquement : le verdict du juge, le diagnostic du psychiatre, l'anathème du prêtre par exemple. Il n'en est pas moins vrai que le pouvoir s'exprime par le discours : appels, exhortations, mises en demeure, menaces implicites ou exprimées, démonstrations ou slogans, autant de messages qui, par l'intimidation, la persuasion ou la séduction peuvent introduire un rapport de domination. Domination qui ne va pas sans la destruction plus ou moins partielle de l'autre; mais Momo, dans sa candeur, ne sait pas qu'il y a des gens tués qui ont l'air d'être encore en vie. Le langage est en effet l'instrument privilégié du pouvoir, d'autant plus que celui-ci contrôle les institutions chargées de propager le message idéologique. A la violence du pouvoir souverain se substitue la violence symbolique de la parole sous le couvert de la rationalité.

Souscrivez au credo du positivisme et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tel est le chantage à la vie. Mais A. Huxley, dès 1932, expliquait déjà que ce "meilleur des mondes" était celui du conditionnement intégral qui avait réduit à l'état de robot cet "amphibie polymorphe" qu'est l'être humain. Il n'empêche que le courant passe et pour peu que les messages soient intériorisés, le pouvoir se trouve conforme et indéfiniment reconduit. Dès lors, pas de tensions, pas de conflits, pas de répression.

Mais pour combien de temps? Car aucune société ne peut subsister sans violence. Or, d'une certaine façon, toute atteinte à l'ordre social, tout crime au sens